

3.07 Contrôle de la Chambre régionale des comptes sur la gestion du District de football de Seine-Maritime pour les années 2015-2019

Intervention de Laurent JACQUES

« 1,5 millions d'euros placés et un patrimoine immobilier supérieur à 1 million » « Une aisance financière de l'association pouvant apparaître excessive » « De fortes carences dans la gestion des ressources humaines ». « Opacité des primes, recrutements peu transparents ». La lecture de ces termes m'a laissé croire un instant que j'avais en mains un article de presse relatant les agissements d'un patron voyou.

Mais non. Ce sont bien les constatations que font les magistrats de la Chambre au sujet du District de football de notre Département. D'ailleurs le rapport introductif rédigé par le Département pour accompagner celui de la CRC est bien édulcoré comparé à celui, plus accablant, des magistrats.

Quand je vois l'opulence du District, je me souviens de dirigeants de cette instance, venant en visite dans un petit club il y a quelques années, vêtus de beaux manteaux aux couleurs de grands sponsors, croisant sur la pelouse des bénévoles qui, chaque jour, se dépensent sans compter, emmènent les gosses dans les stades en faisant le plein sur leurs propres deniers, tirant la manche du petit commerçant pour récupérer quelques dizaines d'euros, rivalisant d'ingéniosité pour faire quelques économies.

Je pense à tout cela et mon sentiment se partage entre la honte et la colère.

Ce sentiment est exacerbé lorsque je songe, depuis le début de la crise financière, au nombre de licenciés qui ne sont pas revenus, aux bénévoles perdus, aux sponsors disparus. Pour le seul club de l'AS Tréport, 15 seniors, une douzaine d'enfants et dix féminines ainsi que plusieurs dirigeants manquent à l'appel.

Certaines fédérations sportives, je pense au handball, ont reversé des sommes conséquentes aux clubs pour compenser le départ des licenciés. À ma connaissance, cette attention n'a pas bénéficié aux associations affiliées au foot.

Le rapport de la CRC porte sur la période 2015-2019, mais je doute que les pratiques aient changé. Certaines habitudes ont la vie dure et il est difficile d'y renoncer quand on a pris ses aises depuis si longtemps. « *Chez ces gens-là, on n'y pense pas aux autres, on compte* », comme chantait Jacques Brel.

Il faut maintenant exiger que la cagnotte profite à ceux qui le méritent et en ont besoin : à tous les petits clubs, à ceux qui font que le foot est populaire, qu'il passionne des minots jusqu'aux vétérans, qu'il mobilise les supporters derrière les mains-courantes.

En un mot : il est temps de répartir toutes ces richesses en dégraissant le mammoth !